



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	100 000 €	100 000 €	10%	de l'acquéreur
▶ De	101 000 € à	500 000 €	6%	de l'acquéreur
▶ De	Au delà de 501 000 € à	€	5%	de l'acquéreur
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

### MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	€	€	6%	
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

### LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	€	€	10%	
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

### FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	€	€	10%	
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

### TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	€	€	10%	
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		
▶ De	€ à	€		

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

Sarl Nice villa  
4, Rue Rossetti  
06300 NICE  
RCS NICE 790161665  
Préfecture des Alpes Maritimes  
27/02/2018

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.  
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 01 / 01 / 2019